



Lon'info

No 19
Septembre 2015

www.lonay.ch

Page-s

- 2. Billet du Syndic
- 3. Personnel communal
- 4.-5. Informations : élections 2016
- 5. UCV 2016 - Jardin d'enfants
- 6. Fête du 1er août 2015
- 7. Comptes 2014
- 8. Attention arnaques et vols
- 9. Actes de vandalisme - parking sauvage
- 10. Plantes-hôtes du feu bactérien
- 11. Jeunes sapeurs-pompier
- 12.-13. Fête de l'Abbaye 2015
- 14. Belfaux-Belfête - Concours
- 15. Lonature - Fête de la nature
- 16.-17. Paroisse
- 18.-19. Commission culturelle
- 20.-21. Epicerie
- 22. Nonagénaires
- 23. 101 et 102 ans
- 24. Infos en bref



2 Le billet du Syndic



Philippe Guillemin

Chères Lonaysannes, chers Lonaysans,

L'automne s'annonce sous les meilleurs auspices, débordant d'activités, avec de belles propositions et de grandes décisions à prendre, que ce soit au niveau de notre village ou sur le plan fédéral avec les élections quadriennales.

En effet, si le giratoire de la Gracieuse est sur le point d'être terminé, c'est le projet d'extension du Domaine de la Gracieuse qui va enfin pouvoir démarrer, après l'acceptation du nouveau plan de quartier, en juin dernier. Le dossier de construction du projet proprement dit sera mis à l'enquête tout prochainement.

En parallèle, un superbe projet de refonte quasi-totale du Parc des sports est en cours d'élaboration, après l'acceptation du crédit d'étude par le Conseil communal au début de cette année. Ce nouveau développement, au profit de la communauté lonaysanne non seulement sportive, mais également associative, promet une merveilleuse réalisation selon les désirs des diverses sociétés locales et pour le bien de chacun.



Après un été riche en manifestations, avec la fête d'Abbaye qui a remporté un grand succès, sous une chaleur comme nous n'en avons (presque) jamais vu et qui nous a permis de retrouver des images que nous avons perdues, par une utilisation très appropriée des fontaines communales.

Tradition respectée, la fête du 1^{er} août a remporté un joli succès au Parc des sports, ceci malgré un temps maussade qui faisait exception dans la canicule que nous avons vécue cet été.

Le 30 juin 2016, nous serons au terme de la législature et il est temps de s'y préparer, car le temps passe vite et les délais sont courts. Les détails vous sont donnés dans les pages suivantes de ce Lon'Info et je vous encourage vivement à participer à la vie politique de notre village; le Conseil communal vous attend !

Pour l'instant, c'est tout le collège municipal qui vous souhaite, chères Lonaysannes, chers Lonaysans, un excellent automne. Nous vous donnons rendez-vous début décembre pour le prochain Lon'Info.

Votre Syndic
Philippe Guillemin

3 Fins d'apprentissage - 2 CFC en poche !



Toutes nos félicitations vont à nos 2 collègues, Francesco Perri et Florian Pasquier qui ont réussi cet été leurs examens et obtiennent ainsi leur CFC d'agent d'exploitation.

Leur responsable, M. Olivier Burnet, est ici remercié pour son soutien actif tout au long de la formation de ces 2 jeunes diplômés qui n'ont pas ménagé leur peine pour obtenir leur sésame.

L'avenir ? M. Perri poursuit sa carrière au sein de notre voirie. Quant à M. Pasquier, il est engagé pour quelques mois pour suppléer à un poste laissé vacant. Ensuite, nous lui souhaiterons le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle, que ce diplôme lui ouvre d'autres horizons... une fois le recrutement militaire passé!

Nouvel engagement d'un apprenti au service de la voirie



Bienvenue à M. Yvan Pittet, né en 1993, qui a été engagé en tant qu'apprenti agent d'exploitation depuis le 1er août 2015.

La Municipalité lui souhaite beaucoup de succès et de satisfaction dans sa nouvelle formation.

Départ à la retraite

M. Telesforo Aurelio a œuvré durant 26 ans au sein de notre service de voirie.

La Municipalité ainsi que ses collègues le remercient pour ses compétences mises au service de la population et pour son engagement tout au long de ces années.

Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée.



4 Le conseil communal - informations pour les élections 2016

Elections communales 2016 Législature 2016-2020

Flash d'information du bureau électoral



**SPECIAL
ELECTIONS**

Elections communales 2016
Informations complémentaires !

Le droit de vote et d'éligibilité des étrangers est en vigueur depuis 2004, alors suisses ou étrangers ...intéressé(e)s par la vie de votre village ?!!!

SEANCE D'INFORMATION << spécial élections communales >>

**Maison des Pressoirs – Lonay
mardi 24 novembre 2015 à 20h00**

Rappel des notions civiques de base

Présentation des différentes activités du Conseil Communal

Présentation de la convivialité de la tâche

Discussion avec le bureau du Conseil et le Syndic

**Venez nombreux !!!
Conseil communal de Lonay**

Adresses de contact :

Président du Conseil communal : Philippe FREY, chemin de la Goumoënche 17 – Lonay
021 635 17 75 / 079 818 78 18 famillefrey@bluewin.ch

Vice-Présidente : Alessandra DUCRET, chemin des Abesses 12 – Lonay
021 702 53 88 / 079 279 36 51 alessandra.ducret@gmail.com

Secrétaire : Anne GULLIN, Route d'Echandens 3 – Lonay
021 802 19 35 conseillonay@bluewin.ch

5 Le conseil communal - suite informations : élections 2016

Electrices, électeurs, vous allez recevoir ces prochains jours une enveloppe personnalisée de la part du Bureau du Conseil communal, elle contiendra tous les éléments vous permettant de réfléchir et bien sûr de...**vous inscrire sur la liste des conseillers communaux ou sur la liste des conseillers municipaux.**

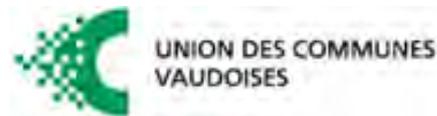
Le conseil communal à Lonay :

- n'a ni partis, ni couleurs politiques et n'est de loin pas une contrainte
- se réunit en moyenne 4 à 5 fois par année
- vous permet de participer aux décisions communales sur les projets présentés par la Municipalité
- vous invite à une approche concrète de vos droits en tant que citoyen.

Délai de dépôt des listes pour le 1 ^{er} tour du 28 février 2016	Membres du conseil communal et membres de la Municipalité	Lundi 11 janvier 2016 à 12h00 précises
Délai de dépôt des listes pour le second tour du 20 mars 2016	Membres du conseil communal et membres de la Municipalité	Mardi 1 ^{er} mars 2016 à 12h00 précises
Délai de dépôt des listes pour le 1 ^{er} tour syndic du 17 avril 2016	Election du syndic et suppléants CC	Mardi 29 mars 2016 à 12h00 précises
Délai de dépôt des listes pour le second tour syndic du 8 mai 2016	Election du syndic et suppléants CC	Mardi 19 avril 2016 à 12h00 précises

La liste des candidats doit être déposée au greffe municipal, place de l'Eglise 3 à Lonay durant les heures d'ouverture. Seule exception, le lundi 11 janvier, les bureaux seront ouverts jusqu'à 12 heures, dernière heure officielle de dépôt.

UCV 2016 - recherche d'un photographe



La commune de Lonay accueille, en juin 2016, les communes vaudoises dans le cadre de leur Assemblée Générale annuelle. Cette manifestation, qui durera une journée entière, réunira près de 2'000 élus et représentants des autorités. Elle sera suivie par la fête du village durant ce week-end.

Dans ce contexte, nous sommes à la recherche d'un photographe qui puisse immortaliser ces instants en organisant et réalisant toutes les prises de vue officielles.

Intéressé ? Envoyez votre offre et un dossier relatif à votre parcours à :
Greffe municipal, place de l'Eglise 3 ou par courriel à : greffe@lonay.ch

Jardin d'enfants - Nouvelle direction, nouveaux horaires

Situé à côté de la Poste et en face de la boulangerie, le Jardin Enchanté est un jardin d'enfants qui accueille les enfants dès 2 ans^{1/2}, jusqu'en 1^{ère} et 2^{ème} P, les après-midis.

Bricolages, peintures, cuisine, découvertes en tous genres et bien sûr moments de jeux rythment les demi-journées proposées par une équipe de professionnelles, au sein de locaux spacieux et conçus spécialement pour les enfants.



6 La fête nationale 2015



Philippe Frey, président du Conseil communal



Philippe Guillemin, syndic

Suite à la sécheresse qui a sévi pendant plusieurs semaines dans notre région, le Conseil d'Etat avait décidé d'interdire les feux et feux d'artifice quels qu'ils soient sur tout le territoire cantonal, aussi bien sur le plan communal que sur le plan privé.

Malgré quelques pluies, les terrains sont restés extrêmement secs, raison pour laquelle seul le traditionnel feu patriotique du 1er août a été autorisé et les autres interdictions n'ont pas gâché la fête.

La soupe aux pois organisée par la Jeunesse, le tour du village à la lumière des lampions et aux sons des tambours, ainsi que l'assiette et le verre de l'amitié offerts par la Municipalité ont été maintenus.

La responsabilité de chacune et chacun a permis que la fête soit belle et la Municipalité remercie les participants pour leur collaboration !

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux l'année prochaine !



COMMUNE DE LONAY

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'191'027.02	69'500.80	2'001'485.00	40'500.00	2'047'726.16	156'570.40
2	FINANCES	2'755'121.10	10'792'312.51	2'836'924.00	12'021'549.00	2'960'200.87	11'004'327.64
3	DOMAINES & BATIMENTS	1'089'770.50	680'845.50	1'003'910.00	609'356.00	917'332.75	584'382.05
4	TRAVAUX	1'779'510.66	1'033'304.66	1'829'070.00	860'950.00	1'791'466.83	912'033.55
5	INSTR.PUBLIQUE & CULTES	2'091'588.87	1'037'968.00	2'152'202.00	1'114'976.00	1'805'526.85	1'179'119.00
6	POLICE	630'376.60	62'229.90	601'304.00	42'000.00	509'947.90	83'783.35
7	SECURITE SOCIALE	4'535'665.30	1'586'120.00	4'627'223.00	5'286'426.55		
	TOTALISATION	15'073'060.05	15'262'281.37	15'052'118.00	14'689'331.00	15'318'627.91	13'920'215.99
	Résultat	189'221.32			362'787.00		1'398'411.92

8 Attention aux arnaques à la location d'appartements

L'escroquerie au logement désigne une arnaque qui se traduit généralement par une annonce sur différents sites Internet spécialisés, un peu trop belle pour être vraie, d'un logement très bien situé loué à un prix raisonnable. De belles photos appâtent la victime et présentent généralement des logements de haut standing.

Lors du premier contact avec le prétendu propriétaire ou représentant officiel, il vous explique très aimablement que le logement est inoccupé et disponible de suite mais qu'il ne peut pas être présent pour la visite en raison d'un déplacement professionnel. Toutefois, il vous demande par retour de courrier électronique, copie de votre pièce d'identité, attestation de revenus ainsi que passablement d'autres informations personnelles.

Par la suite, il vous demande un versement par une société de transfert de fonds (dans la plupart des cas, il s'agit de Western Union) en vous assurant qu'à réception de celui-ci, il vous enverra les clés du logement en question.

Conseils !

- Soyez vigilants si l'offre vous paraît trop alléchante (rapport qualité/prix) !
- Lors des échanges avec votre interlocuteur, demandez lui ses coordonnées (adresse professionnelle et celle de son représentant, no de tél, ...) et vérifiez les !
- Ne payez rien avant d'avoir visité l'appartement que vous allez louer !
- Ne versez pas d'argent par le biais d'une société de transfert de fonds mais demandez un no de compte bancaire !

Attention aux vols par introduction clandestine

Les voleurs à l'astuce vont user d'un subterfuge pour détourner l'attention de leurs victimes et arriver à leurs fins. Si l'imagination de ces délinquants n'a pas de limite, les cas les plus fréquents demeurent les vols à la portière, les vols au dos-à-dos, les vols à la fausse qualité dans la rue comme à domicile (faux policiers, faux plombiers, etc.)

La police a constaté une recrudescence des cas de vols à l'astuce de type "fausse qualité" en habitation et au préjudice de personnes âgées.

Premier scénario

Un premier individu se présente au domicile de sa future victime en se faisant passer pour un employé de la régie ou pour un plombier. Il prétexte ensuite de devoir contrôler les robinets de l'appartement, en demandant au/à la locataire de ne pas quitter la salle de bain ou la cuisine avant qu'il lui en ait donné l'autorisation.

Pendant que le/la locataire laisse couler l'eau, le délinquant fouille le logis à la recherche des bijoux et de l'argent, les dérobe avant de quitter les lieux.

Au terme de plusieurs minutes, le/la locataire n'ayant aucune nouvelle du "plombier", sort de la salle de bain ou de la cuisine et s'aperçoit alors qu'une partie de l'appartement a été fouillée et constate ensuite le vol de ses biens.

Deuxième scénario

Même manière de procéder en envoyant chez les gens d'abord un faux plombier, puis un faux policier qui explique que le plombier est un voleur. Le faux policier demande alors au/à la locataire de contrôler si rien a disparu. Ainsi, le faux policier visualise les endroits où se trouvent les valeurs de sa victime et les dérobent en usant de divers subterfuges.

Renseignements complémentaires : www.police.vd.ch

9 Les actes de vandalisme

De pots de fleurs cassés à des débuts d'incendies intentionnels, en passant par des graffitis ou des pneus crevés, plusieurs actes de vandalisme ont été commis depuis le début de l'année sur notre territoire.

Outre les désagréments que nous subissons tous, ces déprédations engendrent des coûts pour la collectivité. Des plaintes pénales ont été déposées et des enquêtes sont en cours pour tenter d'identifier les responsables.

Dans l'intervalle, si vous deviez être témoin d'actes répréhensibles, n'hésitez pas à appeler la police. Nous espérons que, grâce à nos efforts conjugués, les auteurs de troubles seront bientôt démasqués.



Abri-bus : vitre brisée



Abri-bus : graffitis



La Poudrière : graffitis



Jardin privé : plantes brûlées

En tant que témoin que pouvez-vous faire ?

- Ne détournez pas les yeux si vous êtes témoin d'un acte de dégradation d'équipements publics ou privés.
- N'intervenez jamais personnellement. La violence exercée contre des biens matériels peut rapidement se tourner contre des personnes. Observez les faits et tenez-vous à disposition pour témoigner.
- Communiquez vos observations immédiatement à la police en appelant le numéro d'urgence 117.
- Si vous en avez la possibilité, photographiez les dégâts et déposez une plainte sans tarder.

Le stationnement sauvage

Nous vous rappelons que le parking hors des cases est sanctionné.

Nous attirons donc votre attention sur la nécessité de prendre des mesures pour parquer votre véhicule selon les règles en vigueur et ainsi éviter d'inutiles amendes.

10 Les plantes-hôtes du feu bactérien

Le feu bactérien est une maladie très dangereuse qui menace nos cultures de fruits à pépins. Pour empêcher au mieux sa dissémination, les plantes touchées doivent être immédiatement arrachées et brûlées. Afin de maintenir à l'avenir le risque d'infection dû au feu bactérien le plus bas possible, l'arrachage préventif de plantes saines mais particulièrement sensibles a été ordonné par le canton en collaboration avec les communes.

Le feu bactérien est une maladie redoutable pour les pommiers, les poiriers et certains arbustes d'ornement. Il est important de savoir en reconnaître les symptômes, afin de pouvoir mettre en place rapidement des mesures de lutte.

Les plantes-hôtes sont :

Fruits à pépins : cognassier, pommiers comprenant aussi pommiers d'ornement, poiriers comprenant aussi poiriers ornementaux et nashi.

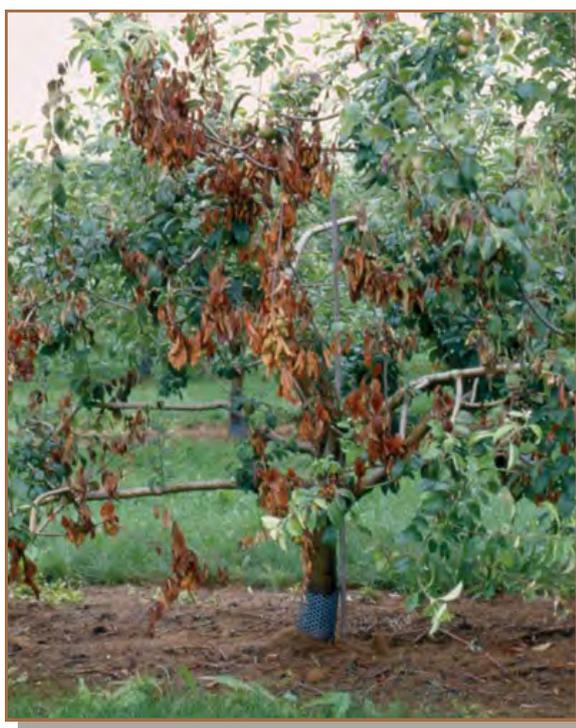
Arbustes d'ornement : cognassier du Japon, cotonéaster (plantation interdite dans toute la Suisse), néflier, buisson ardent, stranvaesia (plantation interdite dans toute la Suisse), photinia (plantation interdite dans toute la Suisse), bibacier, aubépine blanche, aubépine rouge, sorbier des oiseaux/alisier des bois, alisier blanc, alisier torminal, sorbier domestique, etc., les amélanchiers.

Afin de mieux identifier ces plantes-hôtes, un document avec illustrations est accessible sur le site :

<http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/paiements-directs-et-autres-contributions/police-phytosanitaire-cantonale/feu-bacterien>



Pointes de pousses recroquevillées à la suite d'une contamination du feu bactérien



Arbre contaminé

11 Les jeunes sapeurs-pompiers

NOUVELLES DES SAPEURS-POMPIERS DE LA RÉGION

Le SIS Morget rassemble la population de 29 communes urbaines et rurales de la région de la Côte, secteur de Morges, comprenant plus de 50'000 habitants, sous la forme d'une association de communes en place depuis le 1er juillet 2011.

Opérationnel depuis le 1er janvier 2012, le SIS Morget est composé d'un détachement de premiers secours (DPS) formé de 3 sections, d'un détachement d'appui (DAP) formé de 7 sections et d'une Ecole de formation (EFO). Les 400 sapeurs-pompiers volontaires sont amenés à intervenir sur ce secteur en cas d'incendie, d'inondation, de dégât naturel, de petit cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers. La section DPS Morges intervient également pour les désincarcérations, accident avec blessé(s) incarcéré(s) sur route et autoroute.

On cherche des sapeurs-pompiers pour un service volontaire.

- Si :**
- tu as entre 18 et 30 ans
 - tu es en bonne santé
 - tu aimes le contact
 - tu désires te mettre à disposition d'autrui



Viens nous rejoindre ! Jette un coup d'œil sur le site internet du SIS Morget, www.sismorget.ch, où tu trouveras plein d'informations intéressantes ainsi que des photos. Tu pourras également t'y inscrire (www.sismorget.ch/formulaires).

Si tu es déjà sapeur-pompier en provenance d'un autres SDIS en raison d'un déménagement, prends contact directement par e-mail : info@sismorget.ch pour un rendez-vous.



12 La fête de Abbaye 2015 : 3, 4, 5 et 6 juillet



Que la fête fut belle !

C'est sous un soleil de plomb que les « Branles-Cloches » ont été célébrés durant ce long week-end de fête !

La musique s'est tue, la fanfare est rentrée à Pampigny, la place de fête est redevenue un terrain de foot.

Mais la manifestation n'est pas morte, elle vit encore dans la mémoire de tous ceux qui y ont participé.





Vous avez pris des photos pendant la fête ?
Vous avez filmé nos cortèges ?

Merci de nous les envoyer par mail à lucgiezendanner@bluewin.ch ou par poste (clé USB, CD, etc.) à ABBAYE DE LONAY, case postale 66, 1027 Lonay

Rendez-vous en 2018 pour la prochaine fête ou, Messieurs, à l'assemblée générale de février pour votre adhésion.

Luc Giezendanner

14 Belfaux-Belfête 2015



Sous un ciel radieux, la fête villageoise Belfaux-Belfête a eu lieu du vendredi 19 au dimanche 21 juin 2015.

Cette fête est aussi le point de rencontre et de présentation des sociétés locales des commerçants, des artisans, des artistes et des écoles de Belfaux (canton de Fribourg).

C'est avec l'installation d'une tente communale que Lonay y a participé en tant qu' « invité d'honneur ».



En effet, des liens particuliers ont été hissés entre les deux communes suite à l'engagement par Belfaux d'une ancienne collaboratrice de Lonay.

Les produits du Terroir et les vins de nos coteaux ont garni le stand.

La Municipalité remercie l'Épicerie de Lonay et la cave de la Pinaudaz pour leur participation à cette manifestation.

Concours : découvrez votre village

Solution du concours n° 18 /avril 2015

7 personnes ont reconnu le miroir posé dans le contour du chemin de Montaux.

Après un tirage au sort, 3 personnes ont été récompensées et nous remercions tous les participants.



Nouvelle énigme

Nous proposons une nouvelle photographie.

Les réponses doivent parvenir à l'administration communale au n° de tél. 021 804 74 72 d'ici au 30 octobre 2015.

15 Lonature - Fête de la Nature

« *C'est le plus beau jour de ma vie....* » s'est exprimée une des plus jeunes participantes à la Fête de la Nature samedi 30 mai dernier à la Réserve Naturelle du Bomelet.

Avec des conditions météo des plus agréables, une trentaine de jeunes plants d'amélanchiers (*rotundifolia*), d'argousiers (*hippophae rhamnoides*), de cornouiller (*cornus mas*) et de prunelliers (*prunus spinosa*) ont trouvé une parente ou un parent d'adoption qui aura le plaisir de les mettre définitivement en terre en automne 2016. D'ici là, ces plants se développeront sous la garde d'un spécialiste. Encadrés grâce aux conseils avisés de Myriam Wildi et de Samy Zürcher, chacune et chacun a pu procéder à la mise en pot du jeune plant choisi sur la base d'une fiche format A4 semblable au modèle ci-dessous.



Il n'y avait aucune limite d'âge pour procéder à la mise en pot des jeunes plants sélectionnés.

Argousier	Hippophae rhamnoides
	
Emplacement	Endroit ensoleillé préféré.
Port	Arbre ou Arbuste, hauteur : env. 4 m.
Utilisation	Bols pour la protection des oiseaux, plantes ligneuses pionnières, plantation des dunes, paysage boisé, talus d'autoroute, art floral, adaptée pour la taille, sous-plantation de bosquet, plante médicinale, fruits décoratifs, bols, nourriture pour les oiseaux, hale poussant librement.
Soi	Art floral : bouquets d'automne.
Feuillage	Sec à frais. Linéaire - lancéolé, lisse / entier (pour un bord de limbe), émoussé / Sans éclat.

L'édition 2015 de la Fête de la Nature a aussi été magnifique au niveau de la Suisse Romande! 8000 curieux ont pu découvrir la nature gratuitement grâce à l'engagement de centaines de professionnels de la nature et de passionnés!

Compte-rendus et photos sous <http://www.fetedelanature.ch/>

NB. La Fête de la Nature n'a pas constitué notre seule activité du 1^{er} semestre 2015. Outre la matinée d'entretien, LONATURE était présente au marché des Rameaux à la Poste de Lonay, et une visite guidée par Jean OBERHAENSLI a été organisée le 1^{er} avril.

samedi 31 octobre 2105	Bomelet	Matinée d'entretien
samedi 7 novembre 2015	Bomelet	Date de réserve pour matinée d'entretien
mardi 26 janvier 2016	Centre Paroissial	Assemblée générale ordinaire
samedi 21 mai 2016	Bomelet	Fête de la Nature 2016

Alors sortez vos agendas et rejoignez notre Association.

Sont à votre disposition pour tous renseignements :

Jean-Paul GOY, Président
jean-paul.goy@urbanet.ch
 021 801 14 60

ou

Samuel ZÜRCHER, Trésorier
zuerchersam@bluewin.ch
 021 801 88 42



Corinne Mariani-Méan, pasteure
Paroisse de Lonay – Préverenges – Vullierens

Rue de l'Eglise 32
1115 Vullierens
Tél. +41 21 331 57 43 – Mobile +41 79 431 60 44
corinne.mariani-mean@eerv.ch
www.eerv.ch

Reprise des activités liées au culte de l'enfance et au catéchisme

Depuis la reprise scolaire, les enfants qui le souhaitent se retrouvent tous les lundis entre midi et 13h30, avec un pique-nique, au Centre paroissial de Lonay. François Bonzon et Yolande Giannini leur proposent une animation centrée sur une histoire biblique, pour le plaisir de chacun. Inscription encore possible auprès de notre secrétariat : 021 803 63 23 ou auprès de François Bonzon 021 802 66 00

D'autres cultes de l'enfance ont lieu tous les 15 jours entre midi et 13h30 à Echandens (lundi), Préverenges (lundi), Denges (mardi) et Romanel (jeudi). Les familles peuvent faire leur choix en fonction des contraintes scolaires et géographiques. A Vullierens, le jour et l'heure seront fixés d'entente avec les intéressés.

Si vous n'avez pas reçu d'informations concernant le culte de l'enfance, le catéchisme des 7-8^{èmes} ou des 9-11^{èmes}, les pasteures Corinne Mariani-Méan, 021 331 57 43 ou Ira Jaillet, 021 331 56 17 vous renseigneront.

Festival de pâtes, samedi 26 septembre dès 18h30-22h, la salle des Pressoirs

Vous y venez en famille, seul-e, avec des amis. Vous y trouvez des personnes accueillantes et pouvez mettre « les pieds sous la table » grâce à l'engagement de toute une équipe. Vous y savourez des pâtes et des sauces amoureusement préparées. Vous pouvez choisir votre dessert et emporter tresses, taillaules, confitures ou des fruits et légumes frais comme au marché.

Des animations pour petits et grands sont proposées; tournoi de UNO, jeux, contes, bricolages, tombola.

En y participant, vous contribuez à l'entretien du Centre paroissial, lieu de rencontres, d'animations et de fêtes.



Culte de l'Alliance, temple de Denges, 31 mai 2015 : sacré coup de main...

17 La Paroisse

Chorale tous âges pour Noël, le 25 décembre à 10h, à Denges

Les enfants animeront une saynète entrecoupée par les chants d'une chorale tous âges. Vous seriez intéressés par le chant ? Nous nous retrouverons au Centre paroissial entre midi et 13h30, les mercredis de mi-novembre et décembre pour nous y préparer sous la direction de Lisette Vonnez et Ruth Bohner. Des enfants de votre connaissance souhaiteraient participer à cet événement ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Soirée contes, vendredi 29 janvier 2016, à 20h

Le conseil paroissial organise une deuxième soirée-contes pour les adultes. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement. Auriez-vous plaisir d'y participer en partageant vous-même un conte ou en offrant un intermède musical ?

Vous pouvez dès aujourd'hui vous annoncer à Janine Loup, 021 701 03 76 ou à Ruth Bohner, 021 701 12 69

A méditer :

« Quand ils ont arrêté des communistes, je ne me suis pas inquiété. Je me suis dit: un ou deux communistes de moins. Quand ils ont arrêté des Juifs, je ne me suis pas inquiété. Je me suis dit : un ou deux juifs de moins. Quand ils ont arrêté des catholiques, je ne me suis pas inquiété. Je me suis dit, un ou deux catholiques de moins. Quand ils sont venus frapper à ma porte, il n'y avait plus personne pour s'inquiéter. »

Ce texte ironique et dérangeant de Berthold Brecht illustre bien la problématique de la Déclaration universelle des droits de l'homme : pour avoir un sens et une chance d'améliorer la vie en commun des êtres humains, ces droits se doivent d'être proclamés, reconnus, défendus et appliqués universellement. A partir du moment où ils sont considérés comme relatifs, applicables à certains cas mais pas à d'autres, destinés à certains groupes mais pas à tous, ils cessent d'être des droits réels et ne sont plus que des alibis virtuels. Ils présupposent donc une unité, ou du moins un consensus possible du genre humain autour de certaines valeurs : l'égalité en dignité et en droits, la liberté et la sûreté de sa personne, par exemple.

Les rencontres de Jésus sont caractérisées par cette ouverture à l'humain indépendamment de son origine ethnique, religieuse ou sociale.

Les relations humaines, une question toujours aussi vive et délicate dont nous n'avons pas fini de parler et par rapport à laquelle nous devons sans cesse nous situer et pas seulement individuellement.

Corinne Mariani-Méan, pasteure

18 La commission culturelle

Venez partager un moment en famille le dimanche après-midi 1^{er} novembre avec le Théâtre Rikiko.

Il était une fois RIKIKO...



Notre idée est de donner vie à des histoires qui parlent "pour de vrai" aux racines de l'enfance. C'est l'observation de terrain de l'enfance (famille, garderie, école...) qui guide et habille nos personnages. Les enfants se reconnaissent, sur scène les marionnettes interpellent parfois le public; l'interaction est favorisée.

Le spectacle aura lieu à la salle des Pressoirs.

Plus d'infos sur la page Facebook de la Commission Culturelle de Lonay.



Le vide-dressing automne-hiver se déroulera le 14 novembre.

Vous êtes intéressé à y participer ?

Contactez Corinne Nicolet au 078.753.29.13 ou corinne.nicolet@gmail.com

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !

La CCL est soucieuse de fournir des manifestations réunissant les Lonaysans et les habitants des villages voisins. Or, les derniers spectacles en date ont eu peu d'écho. Nous sommes conscients que l'offre dans la région est abondante, mais nous nous efforçons d'offrir des spectacles à prix abordables. Nous faisons donc appel à vous pour savoir quelles sont vos attentes, vos idées ...

Merci de nous faire vos commentaires par mail à comculturelle.lonay@gmail.com



La Troupe de théâtre des Branle-Cloches recherche des bénévoles afin de :

- Concevoir les flyers
- Tenir la buvette lors des soirées
- Aider à la création des décors

...

Vous êtes tentés ? Merci de contacter Claire-Lise Paquier au 079 412 27 32 ou

clppaquier@gmail.com

Marché d'Automne à Lonay



Samedi 12 septembre 2015 dès 8h00

Avec le soleil sur le chemin de la Poste ou
en cas de pluie dans la Salle des Pressoirs

Venez découvrir une trentaine de stands avec de l'artisanat
et des produits du terroir.

Musique folk Irlandais avec le groupe Bol d'Eire.

Diverses animations pour les enfants.

Dégustations et Restauration.



Commission
Culturelle de Lonay



**UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE,
DES BENEVOLES ACTIFS,
DES MEMBRES ENGAGES :
PROXIMITE, SAVEUR ET CONVIVIALITE AU CENTRE DE VOTRE VILLAGE**

L'épicerie est un lieu de rencontre, un commerce au centre de notre village mais aussi une association à caractère social et idéal. Dans cet esprit, l'Association pour l'Épicerie de Lonay soutient différents projets dans le cadre de différentes actions de marketing, de dons ponctuels et d'un parrainage de projets.

Nous privilégions dans nos soutiens des projets de proximité et visons à nous associer à une douzaine de projets par année. Parmi ces actions, nous pouvons citer en vrac le ballon de match pour une équipe de football junior, l'apéro pour une soirée de théâtre, une dégustation de glaces pour la Paroisse, un panier pour les lotos ou le soutien au voyage d'un jeune lonaysan qui va faire une expérience de bénévolat au Sénégal.

Une autre partie du budget est prévue pour un parrainage annuel, renouvelable sur 3 ans afin d'associer l'Épicerie à un projet social de proximité. Nous avons approché **la Villa Yoyo** à Chavannes-près-Renens et souhaitons participer à son soutien. Cet apport permettra d'offrir des goûters équilibrés lors de l'accueil des enfants et des jeunes bénéficiant d'un soutien scolaire et d'un cadre de vie chaleureux lors des retours de l'école.

Nous souhaitons également soutenir trois projets avec une ouverture au monde : il s'agit de « **paysans solidaires** » région morgienne, qui se mobilise pour faire reverdir le désert. Avec CHF 400.- nous parrainons une surface de Terre Verte à Barga au Burkina Faso de 20 ares. **L'Atelier des enfants** à Lima au Pérou, poursuit trois objectifs principaux: celui de lutter contre les conséquences de la pauvreté pour les enfants et leurs parents, dans les bidonvilles de la banlieue de Lima, au Pérou, celui d'améliorer les conditions de vie de la population, et celui de sensibiliser en Suisse, notamment les jeunes, à la réalité de la vie des habitants des bidonvilles. Le troisième projet soutenu cette année est dicté également par l'actualité. Il s'agit de l'hôpital Lukla et de **la fondation de Nicole Niquille** au Népal.

Enfin, il s'agit de soutenir des projets directement issus de l'Épicerie tels que des dégustations de produits du terroir, des concerts, un livre de recettes et autres projets créatifs et conviviaux.

**Nous vous invitons à nous faire partager vos envies et idées pour que
l'Épicerie vive à travers vos idéaux et utopies !**

Horaire d'ouverture :

Lundi au vendredi : 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00

Fermé mercredi après-midi

Samedi et dimanche : 8h00 à 12h30

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DE L'ÉPICERIE

Samedi 12 septembre 8h30-15h00 Marché artisanal

Le long du chemin de la Poste, nous tiendrons un stand avec quelques présentations de produits lors du marché artisanal organisé par la Commission culturelle de Lonay.

17 au 27 septembre Semaine du goût

Pendant les 10 jours de la semaine du Goût, nous invitons les habitant-e-s de la Commune à nous faire partager la recette d'une pâtisserie à l'Épicerie. 10 pâtisseries pour 10 jours de gourmandises.

Les pâtisseries seront offertes chaque jour et un concours de dégustation sera organisé où chacun essaiera de découvrir tous les ingrédients des recettes.

L'Association pour l'Épicerie de Lonay souhaite rassembler les habitant-e-s de la Commune autour d'un lieu tenu par des bénévoles et autour des produits "faits avec douceur".

Bulletin d'inscription pour s'inscrire à la semaine du goût et proposer une pâtisserie directement à l'Épicerie début septembre.

UNE BÉNÉVOLE DE L'ÉPICERIE

Sylviane est bénévole à l'Épicerie depuis le début de l'aventure en 2007. Elle vient régulièrement tenir l'Épicerie une matinée par semaine, le mercredi matin. Sa motivation est de maintenir un commerce au centre du village et ainsi garder un contact avec les gens du village : c'est à l'épicerie qu'ils se croisent. Ses produits préférés sont les fromages à la coupe et les légumes frais.

Elle aime à Lonay l'esprit mi-citadin, mi-rural, à quelques pas du lac dont elle ne pourrait pas imaginer s'éloigner et à quelques minutes d'une ville, tout cela avec une dimension humaine où les gens se connaissent.

LA RECETTE DE SYLVIANE : Le dhal indien (végétarien)

Ingrédients pour 4 personnes

- 250 à 300 g. de lentilles corail (oranges)
- 1 grosse tomate, en saison, ou une boîte de tomates concassées
- 1 oignon
- légumes au choix selon saison ou ce que vous avez dans le frigo (carottes, haricots, fenouil)
- 3 gousses d'ail
- 2 c.c. de curcuma
- 2 c.c. de cumin oriental (kamun)
- 1 c.c de gingembre en poudre ou 1 cm de gingembre frais râpé
- 2 dl de lait de coco, sel



Préparation :

Cuire les lentilles dans leur volume d'eau (1/1), env. 15 mn. Sans sel. Dans un peu d'huile d'olive (ou de ghee, beurre clarifié indien), faire revenir l'oignon, puis les légumes en brunoise (tout petits cubes), ajouter l'ail et les épices, et laisser mijoter quelques minutes.

Ajouter la tomate, laisser cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres, ajouter le lait de coco, mélanger aux lentilles cuites, et assaisonner avec du sel selon votre goût.

Avec du riz et/ou éventuellement d'autres légumes, comme du chou-fleur, le dhal constitue un repas complet, protéiné et succulent!

22 Nonagénaires



Claudine Rozmuska
née le 14.04.1925



Annie De Backer
née le 18.05.1925





Pierrette Guinchard
née le 07.07.1914



Beat von Glutz-Ruchti
né le 08.08.1913



102 ans et en
forme, c'est
extraordinaire !!



Quelques secrets de longévité : de la volonté, une vie bien remplie et la joie dans le cœur.



Infos en bref...

Prochaines séances du Conseil communal

mardi 27 octobre 2015

mardi 8 décembre 2015

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site Internet : www.lonay.ch

Question d'hygiène

Petit rappel aux propriétaires de chiens concernant le ramassage des crottes de leurs toutous. Merci de vous munir de sachets ou de les prendre dans les distributeurs (robidogs).

Si nécessaire, des rouleaux de sachets sont gratuitement à votre disposition à l'administration communale.

Prochain journal

Parution décembre 2015

Rédaction :

Administration communale

Chantal Senerchia

☎ 021 804 74 72

